

Communiqué de presse: IN 185 et IN 181

Votation populaire du 18 juin : Pour l'attractivité de Genève et l'équilibre fiscal



Cette illustration est libre de droits.

L'initiative 185 vise à augmenter massivement l'impôt sur la fortune de 50%. Les entrepreneurs et les PME seraient touchés de plein fouet.

Genève a le taux d'impôt maximal sur la fortune le plus élevé de Suisse. Parmi les contribuables qui paient cet impôt, il y a de nombreux entrepreneurs. La valorisation de

leur entreprise, qui est leur outil de travail et leur fortune, peut amener les entrepreneurs à payer des montants égaux voire supérieurs à leurs revenus. Pourtant, cette fortune de l'entrepreneur ne constitue pas une fortune liquide, immédiatement disponible, mais bien un outil de travail générateur d'emplois. « Alors que Genève est le canton qui connaît l'imposition sur la fortune la plus lourde, il est manifeste qu'une augmentation de 50% de l'impôt ne peut pas être justifiée » réagit **Stéphane Tanner, conseiller fiscal et membre du Comité directeur de la FER Genève.**

L'impact de l'IN 185 sur les revenus du canton ne prend pas en compte le risque de départ des personnes concernées dans un autre canton voire à l'étranger. L'exemple récent de la Norvège est une illustration de ce risque. La Norvège connaît une imposition sur la fortune similaire à celle du canton de Genève (1%). Une faible augmentation de ce taux (seulement 10% de plus en Norvège contre 50% proposé par l'IN 185) a conduit à une fuite des contribuables concernés vers les cantons de Zoug, Schwyz ou du Tessin, où l'impôt sur la fortune est bas. « Certains de ces contribuables sont précisément des entrepreneurs qui sont arrivés à la conclusion que le mieux pour les entreprises était que le propriétaire déménage à l'étranger afin d'éviter de vider l'entreprise de sa substance pour payer les impôts » explique **Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève.**

L'initiative 185 pénalise les entrepreneurs et affaiblit les PME. À Genève, comme dans le reste du pays, les PME génèrent l'essentiel des emplois et paient des impôts élevés. « En tant qu'entrepreneur, notre objectif est de développer l'entreprise, d'investir dans cet outil de production et d'augmenter le nombre de collaborateurs », **affirme Pierre-Alain L'Hôte, administrateur délégué de Prelco SA.** « La conséquence de l'acceptation de cette initiative, c'est qu'avec une imposition excessive, de nombreux entrepreneurs risquent simplement de quitter le territoire pour s'établir dans un autre canton. »

Plus d'informations sur in185-non.ch

Contacts :

Vincent Subilia, directeur général, CCIG, **078 757 95 36**

Stéphane Tanner, conseiller fiscal et membre du Comité directeur, FER Genève, **079 458 34 04**

Pierre-Alain L'Hôte, administrateur délégué de Prelco SA, président de l'UAPG et membre du Conseil économique de la CCIG, **079 248 16 66**